

Vacance de poste

L'administration communale Préizerdaul se propose d'engager pour les besoins du service technique communal, avec un degré d'occupation de 100%

un technicien (m/f)

L'intéressé(e) sera engagé(e) sous le statut de fonctionnaire communal, groupe de traitement B1, sous-groupe technique.

Conditions à remplir par le candidat :

- ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ;
- détenteur du diplôme luxembourgeois de technicien ou d'un diplôme étranger équivalent dans le domaine du smart building ;
- obligation de se soumettre à l'examen d'admissibilité du groupe de traitement brigué endéans 2 ans ;
- connaissance orale et écrite des 3 langues administratives du pays ;
- permis de conduire B ;
- solide maîtrise des outils informatiques courants et de bonnes capacités rédactionnelles ;
- sens de l'organisation et de la responsabilité ;
- esprit d'équipe, aptitude de travail autonome et flexibilité.

Missions : (liste non-exhaustive)

- suivi et améliorations au niveau des systèmes de régulation et de la domotique des bâtiments ;
- suivi des consommations en énergie, eau, électricité, mise à jour enercoach ;
- interventions dans les domaines des pactes climat / nature / logement ;
- suivi et modernisation des régulations diverses du réseau d'eau potable ;
- extensions au niveau du système de fermeture centralisée des bâtiments- sécurité ;
- suivi et améliorations au niveau des diverses centrales énergétiques existantes et futures ;
- suivi et modernisation au niveau de l'éclairage public ;
- dépannages informatiques dans les écoles ;
- traitement de toutes sortes de dossiers concernant le service technique.

Cette énumération des tâches n'est pas exhaustive et pourra être adaptée à tout moment suivant les besoins du service.

Dossier de candidature :

Les candidats sont invités à adresser leur demande d'emploi avec toutes les pièces demandées au collège des bourgmestre et échevins de la commune Préizerdaul à l'adresse : 3, rue de la mairie ; L-8606 Bettborn pour le 2 décembre 2022 au plus tard.

sont à joindre à la demande:

- 1) lettre de motivation ;
- 2) curriculum vitae détaillé avec les occupations professionnelles antérieures (et avec photo récente) ;
- 3) copies de la carte d'identité ou du passeport et de la carte de sécurité sociale ;
- 4) extrait récent du casier judiciaire (bulletin N°3) ;
- 5) copies des certificats ou diplômes d'études obtenus ;
- 6) copie du permis de conduire.

La commune se réserve le droit de ne pas prendre en considération les dossiers de candidature incomplets.